

Le 3 avril 2020

Destinataires : Tous les pensionnaires du Manoir des pionniers, leurs familles et leurs mandataires spéciaux

Objet : Mise à jour sur la pandémie de COVID-19

Nous savons que vous vous préoccupez de votre propre santé et sécurité et de celles des membres de votre famille et nous désirons vous rassurer que le Manoir des pionniers s'est pleinement engagé à tout faire en son pouvoir afin de protéger ses pensionnaires, ses employés, ses fournisseurs de produits et de services et leurs familles. Bien que difficile, la communication avec vous tout au long de cette période angoissante demeure une priorité pour nous. Il est très important pour nous de rester calmes et de nous rappeler que la prévention demeure notre meilleure stratégie.

À l'heure actuelle, le Manoir des pionniers ne compte aucun cas confirmé de maladie à coronavirus 2019 (ou COVID-19). Cela dit, nous continuons de tester tous les pensionnaires qui présentent des symptômes correspondant à ceux de la COVID-19 et de surveiller l'évolution de la situation de près. Jusqu'à présent, tous les tests se sont révélés négatifs (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas décelé le virus). La santé et la sécurité de nos pensionnaires et des employés qui assurent leurs soins demeurent notre plus grande priorité. Nous possédons énormément d'expérience à prendre les mesures préventives nécessaires tout en continuant de prodiguer avec compassion des soins de haute qualité.

Le Manoir des pionniers suit actuellement les protocoles de gestion des flambées d'infections respiratoires dans les aires résidentielles Killarney, Lilac/Mallard et Ramsey Scenic. Nous sommes prêts à composer avec une flambée d'infections respiratoires et avons mis en œuvre nos processus et nos protocoles de contrôle des infections afin de lutter contre les flambées saisonnières de rhume et de grippe.

Il est important que vous sachiez que si un pensionnaire présente des difficultés respiratoires, nous suivons immédiatement des protocoles très stricts pour lui livrer les soins comme s'il souffrait de la COVID-19. Ainsi, nous pouvons assurer la sécurité de tous et fournir dès que possible au pensionnaire les soins médicaux appropriés.

En cette période difficile, nous comprenons aussi l'importance de protéger notre santé affective et mentale. Nous savons que l'anxiété peut être une conséquence naturelle des périodes difficiles. À cette fin, le Manoir des pionniers s'est engagé à poursuivre nos programmes récréatifs et nutritionnels dans notre établissement aussi normalement que possible. Le personnel chargé des activités continue d'enrichir la vie de nos pensionnaires en les engageant dans des activités individuelles fondées sur les intérêts de chacun, notamment : lancer individuel de balle; activités de mémoire ou de souvenir; jeux cognitifs; aromathérapie; lecture aux pensionnaires; distribution de matériel de lecture; bricolages individuels; casse-tête; spa (massage des mains); chariot mobile de snoezelen (stimulation sensorielle); musicothérapie individuelle; jeux de carte.

Plusieurs tablettes électroniques (iPad) sont à la disposition de nos pensionnaires en vue d'activités diverses : **visites virtuelles** (musées, zoos, galeries d'art); **Google Maps** (repérer des points de repère célèbres (Travelogue)); **jeux** (jeux d'association, jeux de carte, mots cachés).

De plus, les pensionnaires et leurs proches peuvent demeurer en contact au moyen du téléphone ou d'autres technologies (Skype, FaceTime, etc.), selon leur disponibilité. Notez bien que toutes les technologies de communication électronique utilisées dans notre établissement peuvent être nettoyées avec nos produits de nettoyage et nos désinfectants. Nous nous sommes engagés à faire tout ce que nous pouvons pour minimiser le risque d'exposition à la COVID-19.

Naturellement, nous avons reçu de nombreuses questions à la fois des pensionnaires et des membres de leurs familles concernant les mesures que le Manoir des pionniers prend pour éviter la propagation de la COVID-19. Nous aimerions vous rassurer que nous faisons tout en notre pouvoir. Vous trouverez ci-joint une foire aux questions (FAQ) que nous avons distribuée à nos pensionnaires et à nos employés le vendredi 3 avril 2020.

Jusqu'à présent, nous avons pris les mesures proactives ci-dessous. Nous continuons aussi de passer en revue toutes les mesures envisageables pour minimiser le risque d'exposition à la COVID-19.

1. Dépistage actif de la COVID-19

- Nous soumettons toutes les personnes qui pénètrent dans notre établissement à un dépistage actif, et ce, à deux points d'entrée : aux portes principales au 960, avenue Notre Dame; et à l'entrée de l'aire Mallard, près du Bistro. Des employés qui ont suivi une formation adéquate et qui portent de l'équipement de protection individuelle questionnent les visiteurs sur les symptômes éventuels de la COVID-19 (nouvelle toux, difficultés respiratoires, fièvre), sur les voyages qu'ils ont entrepris et sur tout contact éventuel avec un cas confirmé ou probable de COVID-19, ainsi que sur tout travail dans un autre établissement de soins de santé. De plus, nous avons mis en œuvre les directives suivantes :
 - vérifier deux fois par jour la température de toutes les personnes qui pénètrent dans notre établissement (employés, visiteurs et entrepreneurs) et de tous les pensionnaires afin de cerner toute fièvre éventuelle;
 - soumettre tous les nouveaux pensionnaires et tous les pensionnaires réadmis à un dépistage actif – isoler les nouveaux pensionnaires pendant 14 jours;
 - passer au contrôle toutes les livraisons (y compris la nourriture livrée), ainsi que réserver une aire spéciale pour y recevoir toutes les livraisons.

2. Restriction des visiteurs

- Nous avons suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les visites non essentielles au Manoir des pionniers. Cette restriction vise à assurer la sécurité de notre milieu et à minimiser le risque d'exposition à la COVID-19. Une visite essentielle est définie comme étant toute visite d'une personne à un pensionnaire qui est très malade ou qui requiert des soins de fin de vie. Veuillez noter que les visiteurs essentiels comprennent aussi les médecins, les employés, les fournisseurs de services de santé, les fournisseurs de produits et les entrepreneurs, lesquels doivent aussi subir un dépistage actif avant de pouvoir pénétrer dans l'établissement.
- Nous avons aussi pris d'autres mesures, à savoir :
 - un visiteur ne peut visiter qu'un seul pensionnaire;
 - les visiteurs doivent porter un masque dans notre établissement.

3. Programme amélioré de prévention et de contrôle des infections et nettoyage accru

- Nous avons mis en œuvre un programme amélioré de prévention et de contrôle des infections et avons pris des mesures additionnelles de nettoyage au sein de tous les services. Nous avons accru la fréquence à laquelle nous nettoyons les surfaces fréquemment touchées dans les aires résidentielles, ainsi que dans les aires communes. Le Manoir des pionniers a également mis en place des procédures pour nettoyer et désinfecter les fournitures, les appareils, l'équipement et les aides fonctionnelles.
- En plus du nettoyage accru, nous avons pris les mesures suivantes dans l'établissement :
 - poser un peu partout des affiches sur l'hygiène des mains et l'étiquette à suivre en cas de toux à l'intention des pensionnaires et des visiteurs;
 - assurer la disponibilité et l'accessibilité d'un désinfectant pour les mains un peu partout dans l'établissement;
 - rappeler aux employés quels sont les symptômes de la COVID-19, ainsi que l'importance de l'auto-surveillance et de demeurer à la maison s'ils sont malades;
 - gérer les employés qui pourraient avoir été exposés à un cas de COVID-19 et garantir une dotation appropriée en personnel;
 - contrôler les pensionnaires pour toute nouvelle difficulté respiratoire ou une fièvre – tous les échantillons pris dans le cadre d'un test standard pour un problème respiratoire seront automatiquement soumis à un test de dépistage de la COVID-19;

- identifier et isoler rapidement tout pensionnaire qui souffre d'une maladie respiratoire aigüe ou d'une fièvre.

Au Manoir des pionniers, nous demeurons vigilants dans nos efforts et faisons tout ce que nous pouvons pour protéger la santé et la sécurité de nos pensionnaires, de leurs familles, de nos employés, de nos fournisseurs de produits et de services et de tous les autres visiteurs.

Le lavage régulier des mains constitue notre meilleure défense contre la propagation des maladies et notre meilleure stratégie pour protéger votre santé. Lavez-vous les mains souvent avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool. Éternuez et tousssez dans votre manche ou sur votre bras. Évitez de vous toucher la bouche, le nez et les yeux. Restez à la maison si vous êtes malade.

Il est également important de vous assurer que les renseignements que vous recevez sont exacts et proviennent d'une source crédible. Pour obtenir les renseignements locaux les plus à jour, consultez le site Web de **Santé publique Sudbury et districts**, au www.phsd.ca/fr/sujets-et-des-programmes-de-sante/fr-diseases-infections/coronavirus.

Voici quelques sources d'information additionnelles :

- **Agence de la santé publique du Canada** – <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>
- **Ministère de la Santé de l'Ontario** – <https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019>

Le Manoir des pionniers surveille de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et notre établissement procurera des mises à jour régulières aux pensionnaires et aux familles afin de les informer de tout nouveau renseignement et de tout changement qui pourraient les concerner.

Je répète que nous savons qu'il s'agit d'une période angoissante et nous comprenons votre désarroi. Nous nous soucions sincèrement de nos pensionnaires et nous nous sommes engagés à faire tout ce que nous pouvons pour protéger la santé et la sécurité de nos pensionnaires, de nos employés, de nos fournisseurs et de leurs familles. Nous nous soucions aussi de vous et nous vous encourageons à prendre le temps de vous reposer, de vous soigner et de surveiller votre santé.

Nous aimerions remercier les familles de nos pensionnaires pour leur soutien et leur compréhension; c'est fortement apprécié. Nous aimerions aussi louer l'esprit et l'engagement des employés qui prennent soin de nos pensionnaires en cette période difficile.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi, par courriel à aaron.archibald@grandsudbury.ca ou par téléphone au 705 566-4270, poste 3201.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur



Glenda Gauthier
Gestionnaire
Soins aux pensionnaires



Dr. Maurice St. Martin
Directeur médical
Manoir des pionniers

c. c. : René Lapierre, conseiller municipal et président des Services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dianna Foster et Terry Martyn, Conseil des familles
Patricia Martyn, Conseil des pensionnaires